

>INFO-CONGO/KINSHASA

feuillelet d'information produit par la

TABLE DE CONCERTATION SUR LES DROITS HUMAINS AU CONGO/KINSHASA

Entraide missionnaire, 15 De Castelnau Ouest, Montreal (Qc), Canada H2R 2W3  
Tel. (514) 270-6089 Fax 270-6156 Email emi@web.ca

Janvier - fevrier - mars 2001 Nos 165-166-167

## **A KINSHASA, DES "KADOGOS" TRAQUES**

La chasse aux ressortissants du Kivu et du Maniema a l'interieur des forces armees et des services de securite s'est intensifiee durant les semaines qui ont precede l'assassinat du president Kabila. Deja le 18 decembre, Amnistie internationale (AI) s'inquietait de la detention "incommunicado" d'au moins 50 personnes suspectees d'avoir planifie un coup d'Etat en octobre dernier sous la direction du commandant Anselme Masasu Nindaga.

Dans un rapport date du 30 decembre, le Comite des observateurs des droits de l'homme (CODDHO) de Kinshasa revelait les resultats de sa propre enquete : le commandant Masasu, surnomme le "general des kadogos", aurait, en octobre dernier au cours de reunions avec certains de ces jeunes soldats, critique le peu de soutien donne par Kabila aux forces May May et denonce l'omnipresence des ressortissants du Katanga dans les postes de commandements des Forces armees congolaises (FAC). Il aurait, en outre, organise des reunions secretes visant "le changement integral en RDC". A partir du 28 octobre, les arrestations ont commence a Maluku, a l'exterieur de Kinshasa, ainsi que dans les camps militaires de Tshatshi, de Kokolo, du Groupe Litho Moboti (GLM) et dans les cites ou habitaient les suspects avec leurs familles. Le CODDHO a produit une liste d'une centaine de noms de detenus et de disparus, a denonce l'execution d'au moins l'un d'entre eux ainsi que les mauvais traitements infliges a plusieurs.

On doit se rappeler qu'Anselme Masasu, leader du Mouvement revolutionnaire pour la liberation du Zaïre, l'une des 4 composantes de l'AFDL qui avait chasse Mobutu en 1997, avait ete nomme chef d'Etat major et conseiller a la presidence en matiere de securite par Kabila. En decembre 1997, accuse d'avoir fomenté un coup d'Etat, il avait ete condamne a 20 ans de prison puis avait ete libere en decembre 1998. Depuis, ses allees et venues etaient surveillees.

Amnistie internationale, dans un nouveau communique le 10 janvier, s'est inquietee de la disparition du commandant Masasu et a dit craindre pour sa vie. Selon ses sources, il aurait ete execute a Pweto, au Katanga, autour du 24 novembre. Le general Lwetcha s'est empressé de dementir l'information et a indique que Masasu serait plutôt en prison en attente d'un procès. Mais comme le sort de ce dernier est reste inconnu jusqu'a present, le groupe "La Voix des sans Voix" a demande le 18 mars une enquete independante sur sa disparition.

## **LAURENT-DESIRE KABILA ASSASSINE!**

De manière violente, dans des circonstances encore obscures, le président Kabila a été assassiné le 16 janvier 2001. Pour le moment, la chronique des événements connus est la suivante :

La veille de l'assassinat, les militaires des camps Kokolo et Tshatshi sont cantonnés et désarmés sur les ordres du commandant militaire de Kinshasa, le général Yav pour, dit-on, contrer une certaine agitation chez les troupes.

Mardi, le 16 janvier, vers 14h00, des coups de feu sont entendus près de la résidence du président. Le quartier est bouclé. Peu après vers 17h00, l'aide de camp de Kabila, le colonel Edy Kapend, annonce sur les ondes de la radio nationale la fermeture des frontières et "ordonne" aux chefs de l'armée de maîtriser leurs unités. Vers 20h15, à la télévision nationale, le ministre de l'Intérieur Gaetan Kakudji démentant les rumeurs du décès de Kabila, annonce que le président a décrété le couvre-feu dans la capitale et la mise en alerte de toutes les unités militaires de Kinshasa.

Durant la nuit, la Belgique puis la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne, de même que le Rwanda et l'Ouganda annoncent la mort de Kabila.

Mercredi le 17, à la fin de l'avant-midi, au sortir d'une réunion extraordinaire du cabinet élargi et du haut commandement militaire, le ministre de l'Information, Dominique Sakombi, déclare que le président Kabila est vivant mais blessé et qu'il a été transféré à l'étranger pour recevoir les soins appropriés. Il indique également que la "direction de l'action gouvernementale et le haut commandement de l'armée" ont été confiés au fils du président, le général-major Joseph Kabila. L'aéroport de Kinshasa est ouvert à nouveau et le couvre-feu, allégé. Cependant, l'agence zimbabwéenne de presse, citant des sources gouvernementales, annonce que Kabila est bien mort dans l'avion qui l'amenait au Zimbabwe. Plus tard, le ministre congolais délégué à la Défense, Godefroid Tsham'lesso, depuis la Libye, déclare à son tour que le président a succombé aux balles tirées par un garde du corps deux heures après son admission dans un hôpital de Kinshasa. Mais devant les déclarations contradictoires, la plupart des capitales occidentales sauf la Belgique, font marche arrière et attendent les confirmations de Kinshasa.

Jeudi le 18 janvier, dans une allocution télévisée, Dominique Sakombi confirme le décès du président Kabila et son remplacement à la tête du pays par son fils Joseph. Un deuil national de 30 jours est décrété.

Le corps du président est rapatrié samedi à Lubumbashi, puis dimanche à Kinshasa où il est exposé au Palais du Peuple jusqu'aux obsèques deux jours plus tard. Entre temps, les présidents de la Namibie, de l'Angola et du Zimbabwe se concertent à Luanda et confirment qu'ils ont reçu une demande de renfort de la part de Kinshasa. Des troupes supplémentaires, 4000 Angolais estime-t-on, mais également des Namibiens et des Zimbabwéens, sont envoyées dans la capitale et à Lubumbashi. Les 2000 soldats angolais stationnés à Brazzaville sont également mis en état d'alerte et Luanda aurait avancé une somme de 7 millions \$US pour payer la solde des militaires des FAC. Ceux-ci sont désarmés à Kinshasa. Pour sa part la Belgique

stationne 2 avions Hercules a Libreville accompagnés de 35 soldats en prévision d'une possible évacuation de ses ressortissants.

Le 21 janvier, en présence des présidents de l'Angola, de la Namibie, du Soudan et du Zimbabwe et du premier ministre belge Louis Michel, des funérailles, avec tous les honneurs militaires, ont lieu au Palais du peuple avant l'inhumation du corps au Palais de la nation. Le Rwanda et l'Ouganda ont d'abord été invités à la cérémonie mais Kinshasa a jugé préférable qu'ils n'y assistent pas. Pendant les obsèques, le ministre Kakudji a assuré que le gouvernement achèverait la reconstruction nationale entreprise par le défunt et promis une enquête complète sur son assassinat. Le couvre-feu est levé le 26 janvier.

Une commission d'enquête a donc été établie le 7 février. Composée de fonctionnaires et de personnalités du Congo et des pays alliés, Angola, Namibie et Zimbabwe, elle est dotée de pouvoirs étendus : convocation, arrestation, détention provisoire, saisie de tout matériel jugé utile, accès à tous documents, archives et lieux pertinents. Elle établit ses propres règles de procédure et dispose de 30 jours pour accomplir son travail, délai qui pourra être prolongé. Ce qui sera effectivement fait le 7 mars, pour un mois supplémentaire afin de permettre une "meilleure finalisation de l'enquête".

## **DES VERSIONS DIFFÉRENTES**

Jusqu'ici, plusieurs versions des faits ont été données qui diffèrent selon le moment et le lieu d'où elles émanent.

La première version est venue de Bruxelles, le soir même de l'assassinat. Selon le ministre Louis Michel, Kabila a été tué par un de ses gardes du corps, en présence de généraux des FAC qu'il venait de limoger. Il ne s'agissait pas d'un coup d'État mais d'un "différend qui a débouché sur une certaine violence".

Puis de Goma, le lendemain, un communiqué du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) estimait qu'un "putsch avait été monté par un groupe d'officiers proches de Kabila sous la direction du chef d'état-major, le général Sylvestre Lwecha et du conseiller militaire, Edy Kapend".

La version officielle de Kinshasa n'est venue que le 20 janvier. Le ministre de la Justice, Mwenze Kongolo a déclaré que Kabila avait été tué de trois coups de feu, un à la tête et les deux autres au ventre, tirés par un de ses gardes du corps qui s'était approché en faisant mine de vouloir lui parler. Le président s'entretenait alors avec son directeur de cabinet adjoint chargé des affaires économiques, Emile Mota. Le colonel Edy Kapend, son chef d'état-major personnel, est alors entré dans la pièce et aurait tué l'assassin, un jeune soldat recruté à l'Est lors de la montée de l'AFDL en 1996 et demeure depuis au service du président.

Le 21 janvier, l'attentat a été revendiqué dans un communiqué daté du 18 janvier et "fait à Kinshasa", mais parvenu à l'Agence France Presse de Paris. Les auteurs s'identifiant comme des militaires congolais et se réclamant du Conseil national pour la résistance et la démocratie (CNRD) dirigé par Kisase Ngandu jusqu'au moment de son assassinat en janvier 1997, se déclaraient solidaires du geste héroïque de

Kasereka Rachidi, leur frère d'armes, "pour mettre un terme à l'aventure sanguinaire de Kabila à la fois pour venger nos camarades et lever tout obstacle à l'ouverture des négociations". Le communiqué révélait que le 15 janvier, 47 "jeunes patriotes", tous de l'Est, avaient été exécutés sans procès en présence de Kabila.

Le même jour à Luanda, à l'issue d'une rencontre des présidents des pays alliés de Kinshasa, Eduardo dos Santos a estimé que la mort de Kabila "avait été rendue possible par la complicité des services de sécurité de la RDC et par un manque de vigilance" et qu'elle avait visé à créer une situation confuse pour rendre un coup d'État possible.

Le 22, un hebdomadaire du Kenya, The East African, citant des sources proches du gouvernement de Kinshasa, affirmait que Kabila avait été tué pour l'empêcher de mener une sévère purge au sein de la hiérarchie militaire en raison des échecs successifs subis par les FAC, particulièrement celle de Pweto où d'importantes quantités de matériels militaires avaient été abandonnées à l'ennemi.

À partir du 2 février, Colette Braeckman du journal belge Le Soir a présenté une version un peu plus complexe de l'attentat. Il y aurait eu plus d'un complot qui se sont enchevêtrés de manière fortuite ou peut-être coordonnée. Rachidi, l'assassin présumé, n'aurait pas été seul. Quatre autres soldats l'assistaient et auraient été arrêtés peu après. Ils étaient issus des rangs de ces jeunes "enfants-soldats" recrutés à l'Est du pays mais dont les conditions étaient misérables dans la capitale, écartés des postes de commandement au profit des soldats katangais, originaire de la région du président. Ils vivaient dans la crainte depuis l'arrestation et l'exécution de plusieurs d'entre eux, à partir de novembre dernier, alors que leur commandant Anselme Masasu était accusé d'avoir ourdi un complot pour éliminer Kabila avec l'aide de Kigali et du RCD/Goma. Masasu aurait récemment été exécuté à Pweto. Ces jeunes auraient agi par désespoir et esprit de vengeance. Cependant, ils auraient reçu support et argent de Libanais mécontents d'avoir été évincés du commerce du diamant au profit du monopole israélien IDI Diamond. D'autre part, d'anciens officiers mobutistes stationnés à Brazzaville, auraient été prêts à traverser le fleuve pour prendre le pouvoir à l'occasion des désordres engendrés par le meurtre du président. Les déclarations intempestives de la Belgique, influencée par ces réseaux mobutistes, auraient pu concourir à la destabilisation recherchée. L'intervention rapide et énergique des alliés aurait coupé court à ce plan.

La commission d'enquête poursuit toujours son travail. Pour le moment, elle a procédé à de nombreux interrogatoires, empêché des personnalités et ministres de quitter le pays et effectué quelques arrestations : Edy Kapend, l'aide de camp de Kabila a été mis aux arrêts le 24 février en raison, semble-t-il, de son comportement lors de l'assassinat et dans les heures qui ont suivi, de même que le général Jean Yav-Nawej, commandant militaire de la capitale, de Leta Mangasa, chef de l'Agence nationale de renseignements (ANR) et du commandant Mulimbi, de la Détection militaire des actions anti-patrie (DEMIAP). Mais en plus de la mort de Kabila et de son présumé assassin, la commission devra également élucider la disparition de ressortissants libanais, arrêtés peu de temps après l'attentat.

En effet, le 7 mars, le ministre de la Justice confirmait ce qu'avait déjà dévoilé l'organisation de défense des droits "La Voix des sans Voix" la semaine précédente,

a savoir que 11 Libanais de la capitale avaient été interpellés et avaient été vraisemblablement passés par les armes le jour même du meurtre. Le ministre Kongolo a mis ces exécutions sur le compte de la colère de militaires rebelles par l'assassinat. Ils auraient été mis sur la piste de ces Libanais par une soi-disant liste de noms trouvés sur l'assassin. La plupart, dont de très jeunes gens, habitaient le même édifice que Rachidi. Ces explications n'ont pas suffi au gouvernement du Liban qui a réclamé de participer à l'enquête.

## **JOSEPH KABILA INTRONISE**

Comme rien n'avait été légalement prévu pour assurer la succession du président, ce sont les tractations à l'intérieur du cercle étroit des proches du président défunt, et sans doute sous la supervision des alliés, qui ont amené Joseph Kabila à la tête de l'État.

Les versions rapportées par les quotidiens *Le Soir* et *Le Monde* font état d'une première rencontre, le soir même de l'assassinat, entre Edy Kapend, l'aide de camp du président, Gaëtan Kakudji, ministre de l'Intérieur, Victor M'Poyo, du Pétrole, Mwenze Kongolo, de la Justice et Yerodia Dombassi, de l'Éducation. Ils se sont entendus sur ce qui semble, "le plus petit commun dénominateur" entre les intérêts divergeants de ceux qui exerçaient jusque là une bonne partie du pouvoir. Pendant la nuit, un avion ramènera de Lubumbashi Joseph Kabila, commandant en chef des forces terrestres, pour qu'il soit présenté le lendemain, d'abord au cabinet des ministres puis aux diplomates de certaines ambassades et enfin à la télévision nationale comme celui qui dirigera provisoirement "l'action du gouvernement et le haut commandement militaire". Il a rencontré par la suite Kamel Morjane, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC.

Dès le lendemain, le porte-parole du RCD/Goma affirmait ne pas reconnaître le nouveau chef d'État. Un communiqué émis quelques jours plus tard, dira que le RCD considère Joseph Kabila comme "à la tête d'un groupe armé opérant à partir de Kinshasa".

Une fois la mort de son père officiellement annoncée, Joseph Kabila a convoqué l'état-major de l'armée pour assurer qu'elle était "une et indivisible" puis a reçu les ambassadeurs des pays du Conseil de sécurité. Mwenze Kongolo a expliqué par la suite que la décision de le nommer président avait été prise "parce que le pays était au bord du chaos".

Au cours des funérailles, la présence très marquée des présidents des pays alliés aux côtés du jeune Kabila et leurs longs entretiens après la cérémonie, ont indiqué clairement que ce dernier était considéré comme le nouveau président.

Le 24 janvier, réunie en session extraordinaire au Palais du peuple, l'Assemblée constituante et législative/Parlement de transition, a décidé à l'unanimité de remettre à Joseph Kabila la responsabilité de la présidence de l'État. Il faudra attendre 2 jours de plus pour qu'il prête serment devant la Cour suprême et prononce un premier discours public. Le soir même, le président américain G.W. Bush adressait un message de condoléances au nouveau "président" et Kamel Morjane le rencontrait à nouveau. Le 29 janvier, le Conseil de sécurité annonçait pour sa part la tenue d'une

session speciale avec les ministres de Affaires etrangères des 6 pays impliquees dans la guerre pour relancer le processus de paix. Rare voix discordante, le RCD/Goma s'est insurge contre cette succession et a demande a l'OUA et a l'ONU de ne pas l'avaliser; en vain!

## **NOUVELLE ÈRE POLITIQUE ET ESPOIR DE PAIX AU CONGO**

La disparition tragique de Laurent-Desire Kabila semble avoir ouvert la voie a une paix negociée. Même si personne n'a jubile a l'annonce de l'assassinat, très peu de dirigeants etrangers ont regrette "sincèrement" la mort du president congolais. Tous ont vu dans sa mort poindre une lueur d'espoir de paix.

Le secretaire general de l'ONU, Kofi Annan, a declare que la disparition de Kabila pouvait "redonner une chance au processus de paix dans la guerre en RDC" et rappelle "la determination de l'ONU a contribuer au règlement pacifique du conflit". Même son de cloche de la part du ministre rwandais des Affaires etrangères qui a estime que sa mort etait un "evenement qui peut influencer sur le processus" de paix et qu'il "pouvait changer la donne" du conflit. La même reaction fut exprimee par Mandela, Masire, les presidents Museveni, Kagame, Buyoya... Feignant de deplorer la mort tragique de Kabila, ils ont tous espere qu'elle paverait la voie de la paix dans la region.

Moins diplomatique fut la declaration du ministre togolais des Affaires etrangères, Koffi Panou. Tout en desapprouvant la methode par laquelle Kabila etait mort, il n'a etonne personne en declarant qu'il serait hypocrite pour lui d'affirmer regretter la mort du president congolais. Selon lui, elle pourrait être un debut de solution au problème congolais. La suite des evenements risque de lui donner raison.

Pour le president français, Jacques Chirac, la mort de Kabila a fourni l'occasion de manifester sa solidarite a l'endroit du peuple congolais, de condamner les pays agresseurs qui occupent et pillent le Congo et d'exiger leur retrait sans conditions. Il a même evoque "des sanctions economiques contre des comportements contraires a la morale". Appelant la communaute internationale a s'apprêter "a agir pour aider le Congo qui en a un besoin urgent", le president Chirac a insiste sur la tenue d'un dialogue entre congolais pour trouver une solution politique au conflit.

Le même appel a l'aide fut entendu du president libyen, Mouamar Khadafi, et du ministre belge des Affaires etrangères, Louis Michel. Tous, a l'interieur comme a l'exterieur du pays, avaient desormais les yeux tournes vers le jeune Joseph Kabila. Allait-il poursuivre les politiques bellicistes de son père? Quelle influence exerceraient les allies sur le jeune president? Quelle marge de manœuvre aurait-il face aux caciques laisses par son père au sein du gouvernement et de l'armee? Autant de sujets d'inquietude concernant son jeune âge (29 ans), son inexperience politique, son manque de charisme et de base politique, son illegitimite... Mais tout le monde a ete surpris.

Le soir de son assermentation, Joseph Kabila a prononce a la television un discours-programme qui a donne les nouvelles orientations de son gouvernement. Après avoir rendu hommage a son père "visionnaire et precurseur", il a promis d'œuvrer pour la paix et la "consolidation de la communion nationale" qui repose avant tout

sur le retrait des troupes d'agression, la relance des accords de Lusaka et l'organisation d'élections transparentes. Il a annoncé son intention de normaliser la vie politique et de mettre en place les conditions d'un Etat de droit, notamment en restreignant la juridiction de la Cour d'ordre militaire aux seules causes militaires. Le marché des diamants des biens et services comme celui des devises sera ouvert afin de permettre la reprise économique et un nouveau code minier et des investissements étrangers sera promulgué.

Au plan international, il a exprimé le vœu que la RDC joue un rôle plus actif. Il a remercié les pays alliés et des pays occidentaux, la France particulièrement pour ses efforts au Conseil de sécurité et s'est engagé à lever certaines incompréhensions entre le Congo et l'Union européenne. Il a dit souhaiter de meilleures relations avec la nouvelle administration américaine. Après avoir demandé à l'ONU de dépêcher plus de troupes au pays, il a promis une meilleure collaboration avec la MONUC. Enfin, après avoir appelé à l'unité et la réconciliation, il a salué les sacrifices vécus par la population vivant sous occupation.

Des promesses sans lendemain de politicien, disait-on. Tout ce que tout le monde voulait entendre... Mais après l'accueil enthousiasmé du jeune président en Europe et aux Etats-Unis, les voix discordantes se sont peu à peu estompées, même chez les rebelles. Au nom du RCD/Goma, Kin Kiey Mulumba, son porte-parole, fit une déclaration à Bruxelles le 16 février où il affirmait que son mouvement se réjouissait des décisions prises par le nouveau président. "Les signaux reçus de Kinshasa nous paraissent positifs. Depuis hier, des actes ont été posés. (...) Rien n'est plus comme avant à Kinshasa. Tout a changé du tout au tout et nous nous réjouissons. (...)". Et de révéler : "Nous discutons (avec Kinshasa) de la meilleure manière d'entamer le dialogue intercongolais. Nous leur demandons la libéralisation de la vie politique et nous avons reçu des signaux clairs que ceci va être fait". Le même optimisme fut manifesté par le dirigeant du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Mbemba et par Wamba Dia Wamba, le président de ce qui reste du RCD/ML basé à Bunia.

## **UNE TOURNEE DE CHEF D'ETAT**

L'invitation par le président américain à participer à un déjeuner de prières à Washington avec d'autres chefs d'Etat, a donné à Joseph Kabila l'occasion de faire une entrée remarquée sur la scène internationale. Avant d'entreprendre son périple, il a rencontré Thabo Mbeki, le président sud-africain au cours d'une escale à Kinshasa le 30 janvier. Le lendemain, en route pour les Etats-Unis, il a été reçu brièvement à Paris par le président Chirac, à qui il a réitéré son intention d'appliquer les accords de Lusaka et sa disponibilité pour le Dialogue intercongolais. A Washington, le 1er février, il a eu un entretien avec Colin Powell, le nouveau Secrétaire d'Etat, qui s'est félicité des propos du jeune président quant à sa volonté d'appliquer les accords de paix. Plus tard, Washington annoncera un octroi de 10M \$US à titre d'aide humanitaire. Puis, dans la plus grande discrétion, Kabila a eu une discussion avec le président rwandais, Paul Kagame, qui a déclaré par la suite avoir senti de l'intérêt pour la paix chez son interlocuteur.

Devant le Conseil de sécurité le 2 février, Joseph Kabila a invité le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda à retourner à un "meilleur sens du voisinage" et à retirer leurs

troupes. Il a rappelle que la paix au Burundi etait inseparable de celle du Congo et que la democratie dans chacun des pays etait indispensable a la stabilite regionale. Il a invite le Conseil a preciser le calendrier des interventions de la MONUC et a envisager des mesures de retorsion a l'endroit des fautifs. Il a exhorte tous les Congolais a venir s'asseoir autour d'une table pour parler de la paix et de l'organisation du futur paysage politique. En reponse, Kofi Annan a souligne l'avènement d'un nouveau climat et d'une nouvelle situation en RDC dont il fallait tirer avantage.

De plus, durant son sejour americain, Kabila a eu des entretiens avec des dirigeants de la Banque Mondiale et du Fonds monetaire international. Les deux ont promis d'envoyer dès mars des equipes d'experts pour reactiver leur collaboration. A des hommes d'affaires qu'il a egalement rencontres, il a promis la creation d'un tribunal d'arbitrage commercial en RDC pour regler les nombreux differents accumules durant les dernières années.

Sur son chemin de retour, Kabila a fait un arrêt a Bruxelles ou il a ete reçu par le premier ministre, Guy Verhofstadt, puis par le roi Albert II. Le premier ministre a dit vouloir augmenter la pression pour reunir les protagonistes au cours des prochaines semaines pour ramener la paix. "Il y a une nouvelle donne. Saisissons ce moment pour en faire une opportunité de trouver ensemble la paix". Il a évoqué l'elaboration d'un pacte de stabilite pour l'Afrique centrale et son intention d'associer tous les membres de l'Union europeenne au projet.

De retour a Kinshasa, Kabila a depêche le 7 fevrier Mwenze Kongolo auprès du president Mugabe a Harare, et She Okitundu auprès de dos Santos a Luanda pour les informer des resultats de la tournée internationale. Peu après, le president Sam Nujoma de Namibie est lui-même venu a Kinshasa.

La semaine suivante, le 13, c'etait au tour de Mandela de se rendre dans la capitale congolaise. Il s'est dit favorablement impressionne par la volonte du nouveau president de tenir prochainement un debat national. En outre, il a souligne le rôle important qu'il pourrait jouer pour la stabilite regionale et l'a invite a participer aux prochaines seances de negociations de paix pour le Burundi a Arusha afin de poursuivre le travail initie par son père auprès des groupes rebelles.

Pour sa part, Jean-Pierre Bemba leader du Mouvement de liberation du Congo (MLC), s'est montre inquiet de l'accueil international de Kabila. Il pourrait, a-t-il declare, se considerer au dessus des autres participants lors du dialogue intercongolais. Il a demande que les deux groupes rebelles soient egalement invites pour une semblable tournée.

## **SOMMET DE LUSAKA**

Boude par le Rwanda qui accusait la Zambie de partialite dans le conflit congolais, un nouveau Sommet regional sur la fin de la guerre au Congo s'est tenu a Lusaka les 15 et 16 fevrier. Le Rwanda mis a part, tous les pays impliquees dans le conflit y ont participe. Se demarquant nettement des positions de son père, le jeune president a impressionne en acceptant d'emblee la facilitation de Masire, le deployment libre des troupes de la MONUC et l'organisation du dialogue



intercongolais. Une percée significative vers la paix était ainsi faite, percée qui fut creusée davantage par les dirigeants des trois mouvements rebelles. Surpris par cette ouverture, ils s'engagèrent à respecter le cessez-le-feu, à faciliter le déploiement des troupes de la MONUC et à se préparer au dialogue intercongolais.

L'absence du Rwanda, critiquée par Washington, n'a donc pas hypothéqué le sommet comme on le prévoyait. À la fin, les participants et observateurs ont tous parlé de "lueur d'espoir de paix pour la RDC". Même les dirigeants rebelles ont félicité Joseph Kabila "d'avoir fait avancer le processus de paix". Même absent du sommet, le président Kagame du Rwanda a tenu à saluer "l'issue positive du sommet d'hier à Lusaka, et il (restait) déterminé à jouer un rôle à part entière pour soutenir le processus de paix"

## **ENFIN, KINSHASA DONNE LIBRE VOIE À LA MONUC**

Malgré le rejet par Laurent-Désiré Kabila de Ketumile Masire comme facilitateur du Dialogue intercongolais ce qui rendait caduc l'accord de Lusaka, malgré plusieurs violations du cessez-le-feu en Equateur et au Katanga et alors que les trois dirigeants rebelles disaient n'être pas concernés par l'entente de Maputo ou tous les belligérants s'étaient engagés, de nouveau, à retirer leurs troupes de 15 km du front, le Conseil de sécurité décidait le 15 décembre, par la résolution 1332, de proroger de 6 mois supplémentaires le mandat de la MONUC! Accédant à la demande du Secrétaire général, Kofi Annan, fortement appuyée par la France, le Conseil autorisa même l'envoi immédiat de 500 observateurs militaires de plus pour renforcer les 224 déjà sur le terrain.

Mais pour profiter du nouveau contexte politique créé par l'arrivée de Joseph Kabila, le Conseil de sécurité décidait de tenir une session spéciale sur la guerre au Congo les 21 et 22 février derniers en présence de tous les belligérants. À l'issue des débats qui ont porté sur la relance du processus de la paix, la résolution 1341 fut adoptée à l'unanimité le 22 février. En plus d'endosser un plan de retrait par étapes des troupes, la résolution enjoint le nouveau président congolais "d'engager rapidement le dialogue avec ses adversaires politiques et les différents groupes rebelles actifs dans le pays, afin d'ouvrir la voie à un processus de réconciliation nationale, puis à des élections démocratiques".

La date du 15 mars fut fixée comme début du désengagement des troupes du front conformément à l'accord signé, mais pas appliqué, le 6 décembre au sommet de Harare. En signe de bonne volonté, le Rwanda fut le premier pays à annoncer son intention de déployer ses troupes au-delà de 15 km décidés, plutôt à 200 km du front, en commençant par la cité de Pweto conquise aux forces gouvernementales le 4 décembre dernier. La résolution réduisait les troupes de la MONUC de 5500 à 3000 hommes, dont 550 observateurs militaires. Mais le Conseil de sécurité envisage la possibilité d'accroître ses effectifs afin de renforcer la sécurité aux frontières du Congo avec le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi.

Les troupes rwandaises se sont effectivement déployées au-delà de 15 km de Pweto et des centaines de soldats rwandais venus de Kalemie sont maintenant cantonnés dans la zone côtière de Fizi et dans la plaine de la Ruzizi, près d'Uvira. Y attendent-

ils l'arrivee des soldats de la MONUC avant de traverser la frontière ou Kigali a-t-il choisi d'y établir une zone tampon?

L'Ouganda, dans une lettre au président du Conseil de sécurité, a confirmé, pour sa part, sa décision de retirer deux bataillons de la RDC. Il aurait même déjà procédé au rapatriement de plus d'un millier de ses soldats. Ce que le Rwanda compterait faire prochainement aussi.

Cependant, les groupes rebelles tardent à montrer pareils signes de bonne volonté. Le RCD/Goma a dressé une série d'obstacles au déploiement des troupes de la MONUC. À Kisangani, Kalemie et Goma, villes contrôlées par le RCD/Goma et ses alliés rwandais, on a refusé à la MONUC d'installer ses quartiers dans certains endroits jugés "stratégiques". Aux dernières nouvelles, les troupes de la MONUC ne peuvent même pas s'installer aux abords de l'aéroport international de Kisangani. À la place, le RCD/Goma leur a montré l'aéroport régional de Simisimi qui ne peut pas accueillir de gros porteurs.

Selon les prévisions de la MONUC, d'ici le 21 mai prochain, 200 militaires uruguayens devraient être basés à Kalemie (sud-est) dont le premier contingent arriverait le 22 mars, 300 Marocains seraient cantonnés à Kisangani dès le 15 avril et 230 autres à Goma (est du pays) le 9 mai. Ailleurs, 206 soldats sénégalais s'installeront à Kananga (centre du pays) le 3 avril, 280 autres à Mbandaka le 27 avril prochain. Les 200 Tunisiens restants sont attendus à Kinshasa pour le 21 mai.

## **DIALOGUE INTERCONGOLAIS MAINTENANT POSSIBLE**

Plusieurs croient maintenant que le dialogue intercongolais aura lieu comme l'a promis le président Joseph Kabila. Maintenant accepté par Kabila qu'il a rencontré à Tripoli (Libye) lors du récent sommet de l'OUA, Masire vient de séjourner à Kinshasa. À l'issue de sa rencontre avec le président le 18 mars, il a déclaré qu'il partageait avec lui "des vues similaires sur le dialogue intercongolais". Il n'y aurait plus d'obstacles et à partir du mois d'avril, le médiateur pourra, comme prévu, commencer les travaux préparatoires qui normalement auraient dû se tenir au Bénin l'an passé. L'un des obstacles principaux, celui qui concerne le statut de l'actuel président du Congo au Dialogue intercongolais, semble avoir été levé.

Contrairement aux stipulations du texte de l'accord de Lusaka ainsi qu'aux demandes de l'opposition pour que le président se présente au dialogue intercongolais comme simple représentant d'une des parties au conflit, Masire a cédé aux exigences de Kinshasa et sans doute aux pressions des alliés. À l'issue de sa rencontre avec Joseph Kabila, le facilitateur Masire a déclaré : "il est le président de la République, et au dialogue, il sera toujours président de la République". Pour Kinshasa, c'est une concession majeure qui permet de croire qu'une autre concession pourrait être obtenue au Dialogue intercongolais, celle de donner au président actuel la charge de conduire la transition jusqu'aux élections qu'il a promis d'organiser dès le départ des troupes étrangères.

Mais une deuxième concession aurait été accordée au sujet de la co-facilitation. Depuis que la question de son unilinguisme a été soulevée et que l'ancien président congolais avait sollicité le président gabonais pour organiser le Dialogue

intercongolais a Libreville a sa place, Masire semble avoir accepte la proposition de s'adjoindre Omar Bongo.

Qu'on se souvienne du 11 decembre dernier. Kabila-Père rencontrait differentes personnalites congolaises issues des partis politiques, des mouvements associatifs, des congregations religieuses a Kinshasa. C'est a cette rencontre que l'idee d'organiser un forum national sur la democratisation du Congo fut lancee. Pour les observateurs, l'objectif du forum paraissait double : "sceller la cohesion nationale (...) necessaire pour affronter l'ennemi du peuple congolais" selon ce qu'affirmait Kabila mais surtout exploiter la rivalite franco-anglo-saxonne dans la region pour contourner Masire et prendre l'initiative d'un forum parallele que Kinshasa contrôlerait.

A la première seance convoquee le 20 decembre a Libreville, près de 200 Congolais, representant le gouvernement, les mouvements rebelles, le parlement, l'opposition et les membres de la societe civile etaient attendus. Mais "constatant l'absence de nombreuses personnalites exterieures au rendez-vous de Libreville, en depit de la presence de celles de l'interieur, les chefs d'Etat gabonais et congolais (decidaient) de reporter la reunion a debut janvier 2001". Il fut demande au president Bongo de "prendre des contacts utiles avec les personnalites de l'opposition exterieure, y compris la rebellion armee". Ce sera sans suite jusqu'a l'avènement de Joseph Kabila.

## **POLITIQUE INTERIEURE TOUJOURS CRISPEE**

Si a l'etranger, son accession sans heurts a la presidence a ete accueillie avec soulagement, au pays on est impatient de voir se concretiser le discours d'ouverture tous azimuts du nouveau chef d'Etat. La classe politique attendait avec impatience la nomination d'un nouveau cabinet. Elle attend encore.

Des contacts, menes par le directeur adjoint de la presidence, Jean Mbuyu et la vice-ministre du Travail, Marie Ange Lukyana, ont donc ete entrepris dès le debut fevrier auprès des partis politiques et des groupes de la societe civile pour elaborer des propositions quant a l'organisation du Dialogue intercongolais et la gestion du pays d'ici la fin de ses travaux.

Les partis politiques sont restes plutôt froids face a cette initiative et surtout face a la succession "monarchique" du pouvoir. Ils ont insiste sur la necessite de lever l'interdiction des activites politiques. Etienne Tshisekedi, leader de l'UDPS, toujours en sejour en Belgique se considerant toujours le porte-parole de l'opposition democratique, a denonce a plusieurs reprises l'illegitimite du pouvoir du fils Kabila au même titre qu'il l'avait fait pour son père. Dans un de ses communiqués emis le 9 mars a l'adresse du gouvernement americain, il a repete que cette absence de legitimite, depuis la fin de la Conference nationale souveraine, etait responsable de la situation explosive au Congo et de l'insecurite dans la region. Il a demande au facilitateur Masire d'aller de l'avant dans l'organisation du Dialogue intercongolais, seule voie pour recreer l'Etat au Congo, sans attendre d'initiative de Joseph Kabila. Il a reproche a ce dernier de ne pas avoir encore abroge les decrets interdisant les activites politiques et de continuer a arrêter militants et journalistes.

De leur côté, 59 organisations non gouvernementales, réseaux et coordinations diverses représentant la société civile, se sont réunies le 5 février. Ils ont soumis 27 propositions au nouveau pouvoir : parmi celles-ci, un engagement concret pour la tenue du Dialogue national d'ici 3 mois, la modification des décrets relatifs aux partis politiques et aux associations sans but lucratif, la formation d'un gouvernement intérimaire dirigé par un premier ministre, la dissolution de la présente assemblée nationale et de toutes les structures du type des Comités de pouvoir populaire (CPP), la libéralisation des médias, la suppression de la Cour d'ordre militaire, la libération des prisonniers politiques et le paiement des salaires des fonctionnaires. Les associations ont, en outre, réclamé de nommer elles-mêmes leurs représentants au dialogue national.

Pour décrire la situation, le nouveau pouvoir avait résolu de convoquer les tenants des partis et de la société civile à une assemblée sur l'avenir politique du pays. Une première rencontre prévue pour le 1er mars a dû être annulée faute de participants. Une deuxième, convoquée le 12 mars, a eu un succès très mitigé, les principales formations politiques, comme l'UDPS, le PDSC, le FONUS, et le MPR-Fait privé, ayant décliné l'invitation. Elles ont refusé de participer à ce type de rencontre dont elles ne comprennent pas bien l'objectif.

L'Église catholique y avait délégué 3 évêques de son Comité permanent encore à Kinshasa après sa session du 26 février au 3 mars. Ils ont présenté, lors d'une rencontre individuelle avec le président puisqu'aucune plénière n'était prévue, certains des points contenus dans le message final de l'assemblée, entre autres la prise en charge prioritaire de l'éducation des jeunes, la reorganisation des services de santé et du transport en commun et la fin de l'insécurité causée par les militaires et les policiers.

Prudent, le nouveau pouvoir a formé un comité paritaire, gouvernement, partis politiques et société civile, avec pour mandat de lui présenter des modalités réalistes de reprises des activités politiques.

Le nouveau pouvoir, qui n'a pas hésité à ouvrir des canaux de communication avec l'opposition armée et les pays qui la supportent, n'est pas pressé d'ouvrir l'espace politique à son opposition non armée. Celle-ci, divisée, sans grand moyen de pression ne constitue pas pour le moment de réelle menace. C'est sans doute le message que lui transmettent les présidents des pays alliés.

Mais en attendant d'apporter des modifications significatives à son gouvernement dont les ministres sont, de toute manière, sans ressources, Joseph Kabila a procédé à d'importants changements au sein de l'armée, de la sécurité et du bureau de la présidence, lieux du vrai pouvoir exécutif.

Contrairement à son père qui s'était entouré de proches parents, d'amis fidèles de l'époque du maquis ou de ressortissants de sa région d'origine, le Katanga, il s'est entouré d'une équipe aux origines régionales diverses comprenant, entre autres, des ressortissants des territoires occupés, et aux expériences, au Congo même, multiples particulièrement sous le régime Mobutu.

Ainsi, par décret, le 8 mars, le lieutenant-général Sylvestre Lwetcha, ancien compagnon de maquis de Kabila-père et originaire du Sud-Kivu, est maintenu chef d'Etat-major inter-armée, seconde par le général Kayembe, du Kasai. Le commandement des différentes forces terrestres, navales et aériennes change également de main et le général Delphin Mulangu devient inspecteur général des FAC. Faustin Munene, du Bandundu, est quant à lui, nommé à la tête du Service national et Kazadi Nyembwe, du Katanga, à l'Agence nationale de renseignements (ANR).

À la présidence, Theophine Mbemba du Bandundu, ex-gouverneur de Kinshasa, est nommé chef de cabinet assisté de Evariste Bishab Mbuj, du Kasai. Le colonel Moya Dondo, qui serait originaire de Bunia et ancien adjoint d'Honore Ngbanda, devient aide de camp du président en remplacement d'Edy Kapend. Mukela Lwanga, du Kivu, est nommé conseiller en matière économique et Vangu Mambweni, du Bas-Congo, jusqu'ici chargé des relations avec la MONUC, se retrouve conseiller politique et diplomatique. Enfin, Jean Mbuyu, du Katanga, ex directeur-adjoint à la présidence pour les affaires politiques a été nommé conseiller spécial en matière de sécurité.

Le même jour, Kabila ordonnait la fermeture de tous les centres de détention qui ne dépendaient pas des parquets. Était notamment visé ici le service "GLM" du nom de l'immeuble "Groupe Litho Moboti" de Kinshasa servant de cachot particulier où, selon plusieurs associations de défense des droits, la torture était pratiquée régulièrement.

## **UN CESSEZ-LE-FEU PARTIEL**

La chute de Pweto au Katanga, début décembre, aux mains de l'armée rwandaise et des troupes du RCD/Goma, a failli relancer la guerre. Des manœuvres ont été entreprises par les alliés pour couper les voies d'approvisionnement de la ville et le conflit était en passe d'impliquer directement la Zambie. Près de 25 000 Congolais s'étaient réfugiés en Zambie et ce nombre semblait devoir s'accroître après la prise par l'APR de la petite ville de Mulilo à la frontière des deux pays. Toute la région, du côté zambien, a été mise en état d'alerte.

La présence parmi ces réfugiés de quelque 3000 militaires des FAC a été source de vives tensions entre Kigali et Lusaka. Une équipe d'enquêteurs du ministère rwandais de la Justice s'était rendue à Lusaka le 27 décembre et avait attendu en vain l'autorisation d'interroger ces militaires pour d'identifier de possibles ex-Far et Interahmwe parmi eux et les accuser de crime de génocide. Une semblable requête avait été déposée par le Tribunal pénal international qui a obtenu les permissions requises le 3 janvier. Mais l'enquête n'a jamais eu lieu. En effet ces réfugiés-militaires sont repartis pour le Congo dès le 5 janvier après une rencontre éclair entre Kabila et Chiluba à Ndola la veille.

Mais l'assassinat du président Kabila et les mises en garde des Américains ont mis fin à l'escalade militaire en cours. Richard Holbrooke, l'ambassadeur américain à l'ONU au cours d'une conférence devant les ambassadeurs africains le 17 janvier a, en effet, sommé les forces étrangères présentes en RDC de ne pas tenter de tirer avantage de la situation. Et le cessez-le-feu installé depuis semble tenir à l'exception

d'une attaque du MLC contre un convoi de ravitaillement des FAC sur la rivière Ikelemba près de Bolomba en Equateur le 11 mars, incident aussitôt dénoncé par la MONUC.

Si les signataires de l'accord de Lusaka semblent vouloir mettre fin aux combats, il en va autrement pour les différentes forces installées aux Kivus. Au Nord, de nouveaux combats ont eu lieu le 24 janvier à Maboya, entre Beni et Butembo qui ont fait une cinquantaine de morts. L'aéroport de Butembo a été attaqué le même jour et une vingtaine de May May auraient été tués. Cependant, un cessez-le-feu semble avoir été conclu depuis entre les principales forces May May du Nord Kivu et Jean-Pierre Bemba.

Au Sud Kivu, les régions de Fizi et d'Uvira ont été le théâtre de combats tantôt entre les troupes du RCD/Goma et les miliciens May May, Interahamwe et FDD, tantôt entre May May et FDD dont les activités se sont intensifiées au Burundi. Le groupe Héritiers de la Justice a dénoncé le 13 février l'utilisation par ces groupes rebelles, de mines anti-personne qui visent les militaires burundais qui les pourchassent mais blessent ou tuent le plus souvent les paysans de la région. Une vingtaine de civils aurait péri durant les dernières semaines victimes de ces mines.

Egalement, d'intenses combats se sont déroulés aux alentours de Shabunda plus d'une semaine durant à partir du 5 février faisant fuir plus de 15 000 personnes vers Mwenga.

### **FUSION FORCEE DU MLC ET DU RCD/ML...**

À l'issue de 10 jours de pourparlers à Kampala, une convention de fusion des 2 groupes rebelles a finalement été signée le 16 janvier. Le Front de libération congolais (FLC) ainsi créé sera dorénavant dirigé par Jean-Pierre Bemba du Mouvement de libération du Congo (MLC) et par Wamba dia Wamba du RCD/ML, à qui on a offert la vice-présidence. Mbusa Nyamwisi et Jean Tibasiima que Wamba venait, début janvier, d'expulser du RCD/ML sont nommés au poste de coordonnateur du mouvement, pour le premier, et ministre des Mines et Énergie pour le second. Roger Lumbala, qui avait fondé un RCD/National en octobre dernier, obtient pour sa part le poste de ministre de la Mobilisation. Selon le lieutenant-colonel ougandais Noble Mayombo, médiateur durant les discussions, "l'Ouganda voulait que les rebelles au Congo se fusionnent afin d'avoir un territoire, une armée, un programme, un ennemi et qu'ils se suffisent économiquement en gérant mieux les ressources qu'ils contrôlaient".

Cependant, Wamba dia Wamba a refusé de signer l'accord et a réclamé de pouvoir rentrer librement à Bunia pour consulter ses membres. Par la suite, le RCD/ML a émis un communiqué dans lequel il dénonçait cette fusion imposée par l'Ouganda comme contraire aux accords de Lusaka; l'entente d'union consacrait la vision militaire de Jean-Pierre Bemba pour régler le conflit au détriment de la solution politique soutenue par Wamba. De plus, selon le communiqué, certains Congolais associés à des intérêts étrangers se serviraient de cette unification des groupes comme d'une "buanderie pour rendre propres leurs crimes politiques et économiques". Le 28 janvier, l'armée ougandaise perquisitionnait le domicile de Wamba dia Wamba à Bunia et kidnappait Jacques Depelchin, de la direction du

RCD/ML, qui s'est retrouvé depuis en résidence surveillée à Kampala. Le 12 février, le FLC annonçait enfin le déménagement de la direction militaire du RCD/ML de Bunia à Gbadolite.

Mais, fort de cette nomination à la tête du FLC qui pourrait exercer son contrôle sur tout le nord du pays, Jean-Pierre Bemba a rapidement entrepris une série d'initiatives dont un rapprochement inattendu avec des groupes May-May du Nord Kivu. Ainsi, le 21 mars, il signait un protocole d'entente avec 6 "brigades May May" de la région de Butembo en présence de représentants des chefs coutumiers, des Eglises, de la société civile et de l'armée ougandaise. L'entente a porté sur un cessez-le-feu immédiat, l'intégration des troupes May May à l'armée de libération du Congo au sein d'une Division spéciale May May qui verront à la sécurité des frontières. En plus, sont prévus le redéploiement des troupes ougandaises sur des positions stratégiques convenues de commun accord et la création d'un comité de Suivi formé de Jean-Pierre Bemba et de représentants des groupes participants. Les Forces d'autodéfense populaire FAP/May May s'attendent à ce que le président du FLC prouve qu'il contrôle réellement le territoire en ordonnant le retrait des troupes ougandaises.

Pour sa part, Bizima Karaha responsable de la sécurité au RCD/Goma, déclarait fin janvier à un journal de Kigali, que les 3 groupes rebelles avaient maintenant une vision commune des enjeux politiques. Cela devrait naturellement conduire à la formation d'un front commun sous un même leadership politique et militaire.

## **SUR FOND DE CONFLIT HEMA - LENDU**

Les violences ont de nouveau repris entre les deux communautés, encouragées, selon la plupart des commentateurs, par le commandement militaire ougandais.

La tension n'a cessé de monter entre les deux groupes, surtout après la mise aux arrêts, début janvier, du gouverneur de la province de l'Ituri Ernest Uring-Pa-Dolo, sur ordre du commandant militaire ougandais de la région, le colonel Edison Muzoora qui voulait le remplacer par un Hema. Une entente avait pourtant été conclue après les tueries précédentes pour n'attribuer ce poste à aucun ressortissant de ces deux communautés.

Les premiers événements se sont déroulés à Nyankunde, à 45 km de Bunia, le 6 janvier où un poste militaire et un hôpital ont été attaqués par un groupe de miliciens Lendu et Ngiti. Ces miliciens, selon les observateurs sur place, proviendraient des troupes entraînées par l'Ouganda pour former une armée "congolaise" et qui auraient déserté avec leurs armes. Dans les jours qui ont suivi, les centres de Bogoro et de Nyakeru ont également été leurs cibles. L'armée ougandaise a utilisé des hélicoptères pour ramener le calme. Mais le 19 janvier ce fut au tour de Bunia d'être attaquée, principalement l'aéroport et le camp militaire Ndoromo. Ces attaques ont déclenché un véritable règlement de compte entre les deux communautés dans la ville et ses environs. Les massacres auraient fait plus de 200 morts et provoqué la fuite de 6000 Hema vers l'Ouganda et plus de 10 000 autres en direction de Kisangani. Des militaires ougandais seraient intervenus du côté des Hema.

Les groupes Human Rights Watch et Amnistie internationale sont intervenus pour rappeler à l'Ouganda ses responsabilités quant à la sécurité dans les territoires sous son contrôle et l'enjoindre de ne pas prendre position dans la guerre civile en RDC. Le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'ONU pour la RDC, Roberto Garreton, a dénoncé l'Ouganda pour avoir incité et aidé des Hema à poursuivre et massacrer des Lendu par mesure de rétorsion. L'Union européenne s'est jointe à leur voix pour réclamer de l'Ouganda de ne pas exacerber les tensions déjà présentes dans cette région.

Enfin, la direction du nouveau FLC a entrepris une tournée sur place en vue de ramener la sécurité en Ituri. Ces efforts ont culminé le 17 février alors que 156 chefs traditionnels Hema et Lendu se sont rassemblés à Bunia pour signer, en présence de J-P Bemba, un protocole d'accord en vue de résoudre le conflit. Y sont prévus : la fermeture des camps d'entraînement des différentes milices, le désarmement des civils, la supervision par des agents de sécurité des voies de communication, la mise en place de tribunaux pour la paix sur l'ensemble du territoire de même que la réhabilitation des prisons et enfin la création d'un Comité de suivi provincial spécialement chargé de cette question. Le FLC a également nommé 2 vice gouverneurs issus de chacune des communautés selon la recommandation des chefs traditionnels.

Reste à voir si ces mesures suffiront pour ramener le calme. Les agences d'aide humanitaire rapportaient en effet que ces décisions avaient eu peu d'écho dans les villages et que leurs agents étaient souvent accusés de prendre partie quand ils acheminaient l'aide aux victimes d'une des deux communautés.

## **SOCIÉTÉ CIVILE MENACÉE**

La société civile de Kinshasa a continué d'être la cible des services de sécurité. En marge d'une campagne de mobilisation populaire lancée par 19 organisations formant le "Collectif du 16 février", 3 responsables ont été arrêtés et les autres ont dû se cacher. Dans un communiqué rendu public le 4 janvier : "Peuple congolais, souviens-toi et reprends courage", les signataires appelaient la population à réclamer la paix par une série de manifestations allant de marches pacifiques à des "sit-in". Bertin Salumu, le professeur Muteba et Norbert Kavumbu ont donc été arrêtés le 10 janvier et ont été présentés à la télévision nationale comme des "comploteurs qui se préparent à soulever le peuple contre l'ordre établi". Après la convocation de tous les signataires à la Cour de sûreté de l'État le 2 février, les 3 prévenus ont été relâchés.

Le pouvoir semble vraiment craindre toute mobilisation populaire. Une autre campagne, "Le Cri du Congo" organisée par le cardinal Etsou, a vu son lancement en partie compromis quand le ministre des Communications Sakombi, a interdit à tous les médias de la capitale d'en parler. Cette initiative veut sensibiliser aux méfaits de la guerre la population congolaise ainsi que la communauté internationale par le biais des artistes et de la musique populaire dont le Congo est un grand producteur.

D'autre part, l'Église catholique a, elle aussi, subi les foudres du régime de Kabila-père. L'évêque auxiliaire de Boma au Bas-Congo, Mgr Cyprien Mbuka, a été arrêté à Matadi le 12 décembre. Il était soupçonné d'inciter ses paroissiens à la révolte dans



ses homélies et on lui reprochait de posséder des moyens de communications efficaces pour lesquelles il avait pourtant toutes les autorisations requises. Transféré à Kinshasa, il a été libéré le 10 janvier après que l'archevêque eut émis un communiqué qui condamnait le pouvoir pour son "acharnement à déshonorer les pasteurs et à discréditer l'Eglise catholique". En effet Mgr Mbuka était le quatrième évêque à être arrêté sous le régime de Kabila après Mgr Théophile Kaboy de Kasongo à l'automne 1998, Mgr Joseph Kesenge de Molegbe en janvier 1998 et Mgr Nestor Kathawa à Manono en juillet 2000.

Par ailleurs, Jeannine Mukaniwa, du Programme d'assistance aux initiatives féminines (PAIF) de Goma, en exil à Kinshasa, a finalement été libérée après avoir longuement été détenue à la DEMIAP. Elle avait été arrêtée une première fois le 12 décembre, puis relâchée sans accusation le 14 janvier. Le 26 janvier, elle était à nouveau incarcérée. Elle aurait aidé un ressortissant du Kivu à quitter la capitale.

Le président de l'ASADHO section Katanga, Golden Misabeko a, quant à lui, a été intercepté le 5 février à Lubumbashi et transféré à Kinshasa sans que sa famille n'en soit avertie. Un ami qui l'a salué sur le tarmac de l'aéroport, Guy Magingi Tambwe, a été détenu 7 jours durant à Kinshasa, sans accusation.

Cette répression contre les militants des droits de la personne a été énergiquement dénoncée par Roberto Garreton, le rapporteur spécial pour la RDC à la Commission des droits de Genève. Il a séjourné au Congo du 11 au 21 mars et présentera d'ici peu un rapport détaillé. Mais déjà il a indiqué certaines de ses constatations. "La situation des défenseurs des droits de la personne est précaire et dangereuse" a-t-il déclaré. "Dans l'ensemble du territoire, ils sont persécutés, arrêtés, harassés et leurs bureaux sont fermés. En territoire contrôlé par Kinshasa, ils sont considérés comme les alliés des Rwandais et dans ceux contrôlés par les rebelles, ils sont vus comme des alliés de Kabila".

## **TRANSITION ECONOMIQUE A KIN**

Dans son discours du 26 janvier, le nouveau président Kabila annonçait des mesures visant à faire disparaître certains irritants dans les politiques économiques en vigueur. Elles n'ont pas tardé.

Le 22 février, par décret présidentiel, il a été à nouveau permis d'effectuer presque toutes les transactions commerciales en monnaies étrangères exception faite du paiement des frais scolaires, de logement, des factures de médicaments, d'eau et d'électricité. Était également levée l'interdiction de posséder des devises étrangères. Cependant, une nouvelle convention entre les cambistes et la Banque centrale était annoncée.

Le 27 février, le ministre du Pétrole, Anatole Bishikwabo, a nommé une commission chargée d'étudier les modalités de libéralisation de l'ensemble du secteur en vue de régler les graves problèmes de pénurie qui accablent le pays. La commission devra examiner toutes les conventions qui régissent la production, l'importation, le transport et la distribution du pétrole de même que le mode de gestion mis en place par les entreprises d'Etat.

Par ailleurs, le ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, Gregoire Bakandjea, a reçu début février, mission de renégocier le contrat accordant jusqu'en janvier 2002 l'exclusivité de la vente du diamant à la firme israélienne Idi-Diamonds. On lui reprocherait d'encourager une certaine fraude au profit des pays voisins ce qui aurait provoqué une importante baisse des recettes en devises. La compagnie s'est montrée peu disposée à rouvrir un contrat dûment signé.

Quant au ministre de l'Energie, Babi Mbayi, il annonçait le 1er février un important projet d'exportation d'électricité au Zimbabwe. La RDC vendait jusqu'à présent 150 mégawatts au Zimbabwe. La nouvelle entente, qui devrait prévoir la construction d'une deuxième ligne de transport entre Inga et le Katanga, porte sur l'acheminement de 400 mégawatts supplémentaires au coût de 600 000 \$USA par mois, un prix extrêmement avantageux pour l'allié de Kinshasa qui compte bien tirer un maximum de profit de son rôle de "sauveur" des Kabila.

D'autre part, une importante mission de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international a séjourné à Kinshasa début mars afin d'évaluer le programme de stabilisation macro-économique mis en place pour 6 mois. Si les conclusions sont favorables, les institutions reprendront leur coopération structurelle avec la RDC après étude des moyens d'apurer sa dette.

Mais toutes ces nouvelles ont eu bien peu d'impact sur les conditions de vie de la population; après s'être stabilisé 17 jours durant au taux de change de 150 pour 1 \$US, le franc congolais a continué sa chute face au dollar en s'échangeant à plus de 200 contre 1 \$US le 22 mars.

## **RUEE VERS LE COLTAN AU KIVU**

La formation en novembre dernier de la Société minière des Grands Lacs (SOMIGL) à qui le RCD/Goma avait octroyé le monopole de l'exploitation du colombo-tantalite (coltan) pour les territoires sous son contrôle, semble profitable autant pour les partenaires commerciaux de l'entreprise que pour la nouvelle direction rebelle. Le président Onusumba a affirmé recevoir près d'un million \$US par mois en redevances de la SOMIGL, ce qui permettrait au RCD/Goma, de payer ses fonctionnaires et de lancer un vaste programme de remise en état des infrastructures pour favoriser la reprise des activités économiques et la venue de nouveaux investisseurs. En réalité les fonctionnaires n'auraient été payés qu'une seule fois, en janvier, et la SOMIGL, entreprise qui a évincé la Sakima et l'African Minerals Resources, deux compagnies contrôlées à l'époque par l'entreprise canadienne Banro, ne servirait qu'à sortir rapidement le maximum de ce minerai très recherché. Certains analystes avancent que la SOMIGL formée par Africom de Belgique, Promeco du Rwanda et de Cogecom d'Afrique du Sud, ne serait qu'un moyen pour assurer en toute légalité le contrôle du minerai congolais par des intérêts rwandais. Une façon également d'inviter d'autres entreprises étrangères à venir signer des ententes avec une administration "rebelle" bien encadrée par son voisin.

Toute cette effervescence autour des minerais du Kivu se fait dans un climat de concurrence et de violence. L'octroi du monopole du coltan à la SOMIGL n'a pas fait que des heureux; des commerçants de la région, du Kivu et du Rwanda, certains

possiblement lies a des reseaux mafieux russe par l'entremise de la compagnie Fincocord du Kazakhstan, aimeraient profiter de cette manne et font pression sur le RCD/Goma.

D'autre part, on apprenait l'assassinat le 20 decembre a Lyon en France, du Mwami de Luhwinja dans la region de Mwenga, Philemon Mukuba Nalhuwindja, en compagnie d'Aime Atenbina, ancien ambassadeur du Congo au Vatican, egalement assassine. Le Mwami avait ete nomme president administrateur delegue de la Societe miniere du Congo (SOMINCO) par Kabila-père quand celui-ci avait annule la convention avec Banro pour l'exploitation de mines d'or dans le territoire du Mwami. On ne connaît encore ni les circonstances ni les motifs de ce double meurtre.

Par contre, au moins 70 creuseurs sont morts quand les galeries ou ils travaillaient se sont effondrees le 10 mars, dans un site d'extraction de coltan a 50 km au nord-ouest de Goma.

La population locale ne tire aucun benefice de ce "pillage systematique" des mines du Kivu et, comme l'a rapporte le rapport de la commission de l'ONU, les travailleurs congolais sont de plus en plus ecartes des carres miniers remplaces par des Rwandais. Pour l'instant, la population met son espoir dans l'arrivee prochaine des troupes de la MONUC et des activites economiques que ce genre d'operation genere. Près de 200 Marocains seront stationnes a Goma en mai et deja on specule sur les billets verts attendus. Le taux de change qui, a l'Est, s'etait longtemps stabilise a 75 Fc pour 1 \$US est passe, fin mars, a 105 Fc pour 1 \$US et certains biens comme les logements subissent une inflation notable.

## **UN RAPPORT INTERIMAIRE TRÈS MINCE**

Le 16 janvier, le Comite d'experts sur l'exploitation illegale des ressources naturelles et autres biens, mis sur pied par le Conseil de securite le 2 juin dernier, remettait un premier rapport. Plutôt que de donner des resultats même partiel de son enquête, le comite a fait part des nombreuses difficultes qu'il a dû affronter et qui annonce un rapport final qui sera sûrement conteste.

Des autorites des pays et des groupes rebelles impliquees dans la guerre, le comite a ete reçu avec esprit d'ouverture par les uns, avec hostilite par les autres. Rapidement, il s'est aperçu que toutes recherches sur les activites minières devaient faire face a la peur, la violence et l'illegalite. Toutes les parties en cause ont nie être impliquee de près ou de loin dans une quelconque exploitation des ressources congolaises.

Les rebelles du RCD/Goma se sont plaints d'être faussement accuses dans la vente frauduleuse de ressources naturelles; l'exploitation en cours est entièrement artisanale et les reseaux de ventes, traditionnelles ont-il replique.

L'Ouganda a declare avoir emis de severs avertissements a ses militaires; ils seraient sanctionnes s'ils s'adonnaient a de pareilles activites. D'autre part, leur budget militaire est demeure de 2% du Produit interieur brut ainsi que l'avait demande les bailleurs de fonds internationaux. Par ailleurs, le commerce du cafe est a ce point liberalise au pays que le gouvernement ne pouvait y exercer aucun

contrôle. Et les mêmes essences d'arbres se retrouvent également au Congo et en Ouganda...

Le Rwanda a soutenu que les quelques militaires ayant participé à des trafics illégaux avaient tous été punis. Que son budget militaire ne représentait que 29% des dépenses gouvernementales ou 3,4% du PIB. Tout a fait raisonnable pour un pays en guerre! Comme le pays bénéficie depuis 4 ans de programmes du FMI qui surveille avec grand soin l'économie nationale, impossible de frauder! D'ailleurs les forces rwandaises en RDC sont soumises aux autorités locales congolaises avec qui elles construisent des institutions civiles en coopération avec la population...

Quant au Zimbabwe, il a refusé de faire l'objet de cette enquête parce qu'il se situe du côté des "libérateurs" plutôt que de celui des agresseurs. Des alliés ne peuvent "pillier"; ils "coopèrent" avec le gouvernement congolais...

Le rapport intermédiaire conclut donc qu'il ne pourra pas obtenir le portrait complet et cohérent de la situation durant les 3 mois qui lui restent. La complexité de la situation, les acteurs multiples, le manque de coopération de certains gouvernements et les risques liés à la continuation du conflit en sont la cause. Le comité demande donc une extension de 3 mois à son mandat, jusqu'en juin 2001.

Cependant, le journal Le Monde dévoilait le 23 mars certaines conclusions contenues dans un rapport qui devrait bientôt être déposé devant le Conseil de sécurité. D'après le quotidien : "Les activités commerciales des pays agresseurs en RDC dépassent le qualificatif "d'exploitation illégale" pour atteindre celui "de pillage systématique" dont les destinataires finaux sont, dans leur ordre d'importance économique, les pays suivants : les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique et le Kazakhstan." Il ajoute que les revenus tirés du Congo par le Rwanda et l'Ouganda "permettent de financer leurs activités militaires en RDC mais aussi l'enrichissement de la haute hiérarchie militaire et politique". En outre, le rapport dénoncerait les méthodes utilisées pour pratiquer cette exploitation sauvage : des mineurs congolais auraient péri dans l'effondrement des galeries de la mine d'or de Garumbwa le 9 septembre 1999, exploitée par les Ougandais tandis que des officiers rwandais utiliseraient des prisonniers, plusieurs milliers, pour extraire le coltan du Kivu.

Les forces alliées ne sont pas en reste : "le gouvernement congolais permet à des militaires angolais, namibiens et zimbabwéens de tirer des revenus de l'exploitation de diamants en violation des pratiques légales" d'ajouter Le Monde.

## **AUTRES NOUVELLES**

Plus de 250 chefs traditionnels et administrateurs locaux des territoires contrôlés par le RCD/Goma et le Rwanda, du Nord et du Sud-Kivu, du Maniema et d'une partie de la Province Orientale, ont commencé, le 12 février, une formation devant durer 3 mois dans un camp situé à 15 km de Kigali. Il n'est pas clair s'il s'agit de la même formation "politico-militaire" qui a été précédemment donnée par le gouvernement rwandais à toutes les autorités territoriales du Rwanda. Si certains affirment y participer de leur plein gré, d'autres laissent entendre qu'ils y sont pour conserver leur poste. Un pas de plus vers l'intégration administrative de la sous-région dans l'aire de sécurité contrôlée par Kigali?

L'UNICEF a salué, le 12 février, l'initiative ougandaise de lui permettre de prendre en charge 163 enfants-soldats congolais, la plupart âgés de 9 à 11 ans, subissant, depuis 6 mois, un entraînement militaire dans le camp de Kyankwanzi, en Ouganda.

Le 19 mars le Centre des droits de l'homme et du droit humanitaire (CDH) de Lubumbashi, déplorait la mort de 7 creuseurs alors que des galeries de la mine d'or de Kimpese, où ils auraient été forcés de descendre par des militaires des FAC, se sont effondrées. Le CDH rappelle dans son communiqué que la mine désaffectée avait déjà coûté la vie à 60 personnes en décembre 1999, à 6 autres en janvier 2000 et à plus de 1000 le 5 mars 2000. Le CDH réclame entre autres que soit respectée la législation en matière de travail notamment le droit à la sécurité et au salaire équitable et de convertir le site en carrière à ciel ouvert.

**30 mars 2001**

Ont contribué à ce numéro : Kadari Mwene Kabyana et Denis Tougas.